

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er octobre 2013

---

DIVERSES DISPOSITIONS RELATIVES AUX OUTRE-MER - (N° 1382)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N° 44

présenté par  
M. Dosière

à l'amendement n° 4 de M. Fritch

-----

### APRÈS L'ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, après le mot :

« établissements »,

insérer les mots :

« de crédit ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision.